



Le 20 novembre 2020

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 DECEMBRE 2020

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Dans le contexte de l'épidémie du Covid-19 et des mesures administratives prises pour interdire les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires, les modalités d'organisation et de participation des actionnaires à l'Assemblée générale devant se tenir le 11 décembre 2020 sont aménagées.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société « BIGBEN INTERACTIVE » sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le 11 décembre 2020 à 15 heures, à huis clos, c'est-à-dire sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents physiquement.

Les informations relatives à l'Assemblée sont à votre disposition sur le site de Bigben Interactive, à l'adresse ci-après : www.bigben.eu, « Le Groupe », « Espace Investisseurs », « Assemblée Générale ».